

MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation) uniquement sur les sites de Saint-Herblain, Le Mans, La Roche-sur-Yon

Possibilité de parcours en un an (420 heures en centre de formation) sur l'ensemble de nos sites pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur du secteur Bâtiment

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Installateur thermique
- > Chauffagiste
- > Monteur en équipement thermique

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique d'installation thermique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation d'un ouvrage courant

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements
- Équiper les appareils
- Implanter l'installation thermique
- Installer les supports et les appareils
- Assembler et raccorder les réseaux
- Contrôler le travail réalisé

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement
- Réaliser une mise en service
- Appliquer une procédure de maintenance préventive
- Effectuer une opération de maintenance corrective

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et numérique des ouvrages
- La description et l'estimation des ouvrages
- La communication technique
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Notions de physique et de chimie appliquées
- La production de chaleur et d'eau chaude sanitaire
- Les réseaux d'alimentation et de distribution
- L'émission de chaleur
- La régulation d'une installation thermique
- La ventilation des locaux
- La mise en service d'une installation thermique
- La maintenance d'une installation thermique

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante : Anglais
- Prévention Santé Environnement

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique BS conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur (sauf pour les titulaires d'une dispense):

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- UP1 Étude et préparation d'une intervention
- UP2 Réalisation d'un ouvrage courant
- UP3 Réalisation de travaux spécifiques

> Domaine général :

- UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
- UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
- UG3 EPS
- UG4 Langue vivante : Anglais
- UG5 Prévention Santé Environnement

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38306). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 23/11/2023. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP30951 - CAP - monteur en installations thermiques

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Électricien
- > CAP Monteur en installations sanitaires
- > CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
- > CAP Monteur en isolation thermique et acoustique
- > CS Maintenance en équipement thermique individuel
- > Bac pro Maintenance et efficacité énergétique

MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Installateur en sanitaire
- > Monteur en installations sanitaires
- > Plombier

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique d'installation sanitaire
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation d'un ouvrage courant

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements
- Équiper les appareils
- Implanter l'installation sanitaire
- Installer les supports et les appareils
- Assembler et raccorder les réseaux
- Contrôler le travail réalisé

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement
- Réaliser une mise en service
- Appliquer une procédure de maintenance préventive
- Effectuer une opération de maintenance corrective

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et numérique des ouvrages
- La description et l'estimation des ouvrages
- La communication technique
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Notions de physique et de chimie appliquées
- Les appareils et accessoires sanitaires
- Les réseaux de distribution
- Les réseaux d'évacuation et d'assainissement
- Les systèmes d'une installation sanitaire
- La ventilation des locaux
- La mise en service d'une installation sanitaire
- La maintenance d'une installation sanitaire

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante : Anglais
- Prévention Santé Environnement

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique BS conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
 - UP1 Étude et préparation d'une intervention
 - UP2 Réalisation d'un ouvrage courant
 - UP3 Réalisation de travaux spécifiques
- > Domaine général :
 - UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
 - UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
 - UG3 EPS
 - UG4 Langue vivante : Anglais
 - UG5 Prévention Santé Environnement

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38305). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 23/11/2023. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP30952 - CAP - Monteur en installations sanitaires

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Monteur en Installations Thermiques
- > CAP Électricien
- > CS Maintenance en équipement thermique individuel
- > Bac pro Maintenance et efficacité énergétique
- > Bac pro Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- > BP Métiers de la piscine
- > BP

MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GÉNIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- > les CAP et BEP des groupes de spécialités suivants :
 - 227 ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE
 - 255 ELECTRICITE, ELECTROTECHNIQUE
 - le CAP PROELEC, le BEP ELEEC
 - 233 BATIMENT
 - le CAP Monteur en Installation Sanitaire, le CAP Monteur en Installation Thermique
 - le BEP ISEC, le BEP MSEC
 - le CAP Froid et Climatisation
 - le BEP FCA
- > les BP du groupe 227, le BP EIE du groupe 255,
- > les BAC PRO du groupe 227 (TISEC, TMSEC, ICCER, MEE) et du groupe 255 (ELEEC, TFCA, MFER)
- > les titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau 3 ou de niveau supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Monteur en génie climatique
- > Chef d'équipe

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une réalisation

- Décoder des documents
- Organiser son intervention
- Inventorier les matériels et les matériaux
- Choisir l'outillage, les équipements d'intervention et de sécurité
- Vérifier les approvisionnements du chantier
- Représenter graphiquement tout ou partie d'installation

Réalisation – mise en œuvre

- Traiter les déchets et protéger l'environnement
- Organiser et sécuriser le poste de travail
- Implanter, tracer, fixer les supports des réseaux fluidiques et équipements
- Mettre en œuvre des réseaux fluidiques aux équipements
- Vérifier la conformité du travail réalisé

Présentation d'un dossier d'activité

- Consigner des informations
- Émettre et recevoir des informations
- Échanger des informations

Mise en service, contrôle et optimisation

- Collecter et classer des informations
- Raccorder en énergie les équipements
- Procéder aux opérations préalables à la mise en service
- Procéder à la première mise en service, régler les systèmes
- Remettre en état de fonctionnement, modifier tout ou partie d'un système
- Établir un bilan de performance de tout ou partie d'un système
- Améliorer les performances d'un système
- Transmettre les consignes de fonctionnement du système au client
- Transmettre des savoirs

CONTENU

Domaine professionnel

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'acte de construire
- Construction et communication technique
- Confort de l'habitat
- Approche technique des ouvrages ou installations
- Technologie des installations
- Santé et la sécurité au travail
- Techniques et procédés de mise en œuvre et de mise en service
- Gestion de travaux
- Sciences appliquées au domaine du génie climatique et sanitaire
- Anglais technique appliqué au domaine du génie climatique et sanitaire
- Accessibilité du cadre bâti

Domaine Général

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH
www.btpcfa-pdl.com/44SB
www.btpcfa-pdl.com/49
www.btpcfa-pdl.com/72
www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B2V conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BR conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation recyclage
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation recyclage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U10 Étude et préparation d'une réalisation
- U20 Réalisation – Mise en œuvre
- U31 Présentation d'un dossier d'activités
- U32 Mise en service, contrôle et optimisation

> Domaine général :

- U40 Mathématiques
- U50 Expression et connaissance du monde
- U60 Langue vivante étrangère : Anglais

> Épreuves facultatives :

- UF1 : langue vivante

Formation inscrite au RNCP par : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38726). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 07/03/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP32241 - BP - Monteur en installations de génie climatique et sanitaire

POURSUITE DE FORMATION

- > CS Maintenance en Équipement Thermique Individuel
- > Terminale Bac Pro Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques
- > Terminale Bac Pro Technicien de Maintenance des Systèmes Énergétiques et Climatiques
- > CS Technicien en Énergies Renouvelables option B Énergie thermique
- > BP Électricien(ne)
- > BTS Fluides énergie domotique option A
- > BTS Maintenance des systèmes Option B Systèmes énergétiques et fluidiques

ÉLECTRICIEN

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Électricien
- > Installateur électricien, installateur domotique
- > Câbleur fibre optique, réseau, cuivre
- > Monteur électricien

OBJECTIFS

Réalisation d'une installation

- Analyser les conditions de l'opération et son contexte
- Organiser l'opération dans son contexte
- Réaliser une installation de manière éco-responsable
- Communiquer entre professionnels sur l'opération
- Mettre en œuvre les mesures de prévention, santé et environnement

Mise en service d'une installation

- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel

Maintenance d'une installation

- Remplacer un matériel électrique
- Communiquer avec le client/usager sur l'opération

CONTENU

Domaine professionnel

- Chaîne d'énergie
- Chaîne d'information
- Ressources et outils professionnels
- Qualité - sécurité – environnement
- Communication
- Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Préparation à l'habilitation électrique B1V conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- UP1 Réalisation d'une installation
- UP2 Mise en service d'une installation
- UP3 Maintenance d'une installation

> Domaine général :

- UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
- UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
- UG3 EPS
- UG4 Prévention Santé Environnement

> Epreuves facultatives :

- UF1 Langue vivante

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38401). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 19/12/2023. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP30328 - CAP - Electricien

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Monteur en installations thermiques
- > CS Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- > CS Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques
- > CS Sécurité civile et d'entreprise
- > Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- > Bac pro Maintenance et efficacité énergétique
- > Bac pro Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- > BP Électricien(ne)
- > BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- > BP Métiers de la piscine
- > BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

ÉLECTRICIEN

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- > CAP « électricien », brevet professionnel « Monteur en installations du génie climatique et sanitaire », brevet professionnel « Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air », baccalauréat professionnel « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables », baccalauréat professionnel « Maintenance et Efficacité Énergétique », baccalauréat professionnel « Métiers du froid et des énergies renouvelables », baccalauréat professionnel « Cybersécurité, informatique et réseaux, électroniques » ou
- > d'un titre ou d'une certification professionnelle du même secteur professionnel (code NSF 255), de niveau 3 ou de niveau supérieur inscrit au RNCP

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Électricien
- > Électricien d'équipement
- > Installateur, monteur électricien
- > Installateur domotique
- > Intégrateur électricien
- > Technicien câbleur réseau de communication
- > Technicien de maintenance, de dépannage

OBJECTIFS

Préparation d'une opération

- Analyser les conditions de l'opération et son contexte
- Évaluer les risques et proposer une mesure de prévention
- Exploiter des outils numériques professionnels
- Définir une installation à l'aide de solutions préétablies
- Compléter des documents de l'opération

Réalisation et mise en service d'une installation

- Organiser une opération dans son contexte
- Réaliser une installation électrique
- Contrôler les caractéristiques de l'installation
- Régler, paramétrer les matériels de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation
- Communiquer avec le client, l'utilisateur, sur l'opération

Dépannage d'une installation

- Diagnostiquer un dysfonctionnement
- Remplacer un matériel électrique
- Communiquer entre professionnels sur l'opération

CONTENU

Domaine professionnel

- Le monde professionnel : environnement de travail et réglementation
- La chaîne de l'énergie
- La chaîne d'information
- Les grandeurs électriques, mécaniques et dimensionnelles
- La communication

Domaine Général

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Préparation à l'habilitation électrique B1V conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BR conformément à la norme NF C 18-510

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
 - U10 Préparation d'une opération
 - U20 Réalisation et mise en service d'une installation
 - U30 Dépannage d'une installation
- > Domaine général :
 - U41 Mathématiques
 - U42 Physique-chimie
 - U50 Expression et connaissance du monde
 - U60 Langue vivante : Anglais
- > Epreuves facultatives :
 - UF1 Langue vivante
 - UF2 Mobilité

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38880). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 22/04/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP27774 - BP - Electricien(ne)

POURSUITE DE FORMATION

- > Terminale Bac Pro Métiers De L'électricité Et De Ses Environnements Connectés
- > TP Technicien de bureau d'études en électricité des bâtiments
- > CS Technicien en Énergies Renouvelables option énergie électrique
- > BTS Électrotechnique
- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état

TECHNICIEN DE BUREAU D'ÉTUDES EN ÉLECTRICITÉ DES BÂTIMENTS

(Niveau 4)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'une certification de niveau 4 minimum (BP, Bac Pro...) de spécialité Electricité et avoir une expérience professionnelle de trois ans minimum (y compris en alternance)

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (420 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Dessinateur en électricité
- > Dessinateur d'étude en électricité
- > Technicien d'étude en électricité
- > Dessinateur dao électrique
- > Dessinateur-projeteur en électricité
- > Chargé d'études en électricité

OBJECTIFS

Réaliser en DAO les dossiers d'installation électrique de bâtiments

- Constituer le dossier d'installation électrique d'un bâtiment et en assurer la diffusion
- Etablir les documents quantitatifs et de métrés du matériel de l'installation électrique d'un bâtiment

Réaliser en CAO les études d'installation électrique de bâtiments

- Réaliser l'étude de l'installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation
- Réaliser l'étude de l'installation électrique courants forts d'un local tertiaire
- Réaliser l'étude de principe des systèmes incendie, des réseaux courants faibles et des automatismes d'un bâtiment

Modéliser en BIM les installations électriques dans la maquette numérique de bâtiments

- Intégrer les objets électriques dans la maquette numérique 3D d'un bâtiment
- Générer les livrables d'étude d'une installation électrique dans une démarche BIM

CONTENU

Domaine professionnel

- Dossiers d'installation électrique de bâtiments (DAO)
- Études d'installation électrique de bâtiments (CAO)
- Quantitatif et métrés d'une installation
- Dimensionnement d'une installation
- Installations de bâtiments à usage d'habitation (individuel et collectif)
- Installations de bâtiments à usage tertiaire
- Réseaux courants forts et faibles, systèmes incendie, automatismes d'un bâtiment
- Normes et DTU
- Étude des constructions - BIM
- Communication technique

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 12 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7560€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation à l'habilitation électrique H0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BE mesurage conformément à la norme NF C 18-510

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
 - > d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
 - > des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- > Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :
- RNCP35530BC01 : CCP1 Réaliser en DAO les dossiers d'installation électrique de bâtiments
 - RNCP35530BC02 : CCP2 Réaliser en CAO les études d'installation électrique de bâtiments
 - RNCP35530BC03 : CCP3 Modéliser en BIM les installations électriques dans la maquette numérique de bâtiments

Formation inscrite au RNCP par : MINISTÈRE DU TRAVAIL, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35530). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 12/04/2021. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr
Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP1815 - TP - Technicien de bureau d'études en électricité

POURSUITE DE FORMATION

- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état

INSTALLATEUR-MAINTENEUR DE SYSTÈME DE POMPE À CHALEUR

(Niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Idéalement, le candidat dispose de compétences de base dans le domaine de la plomberie et/ou du chauffage et/ou de la couverture et/ou de l'électricité.

Si les candidats n'ont pas les pré-requis, leur candidature pourra néanmoins être étudiée individuellement selon leur profil.

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (455 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Installateur de pompes à chaleur
- > Chauffagiste

OBJECTIFS

Organiser son intervention d'installation et de maintenance en système de pompe à chaleur

- Prévoir son intervention sur le plan matériel, logistique, technique et réglementaire
- Installer sur le chantier les outils, matériaux et consommables
- Ranger le matériel
- Nettoyer la zone de travail
- Livrer au client l'installation de la pompe à chaleur

Réaliser les travaux d'installation et de maintenance de système de pompe à chaleur

- Installer la pompe à chaleur
- Contrôler l'ouvrage à la fin du chantier
- Diagnostiquer le fonctionnement de la pompe à chaleur
- Maintenir le fonctionnement de la pompe à chaleur

CONTENU

Domaine professionnel

- Préparation d'une intervention d'installation ou de maintenance d'un système de PAC
- Clôture de l'intervention
- Réalisation de l'installation des équipements de système de pompe à chaleur
- Réalisation des opérations de maintenance des équipements constituant l'installation

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 6 apprenants par groupe

MAXI : 9 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Octobre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 8645€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge au titre de la formation professionnelle continue

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation à l'attestation d'aptitude - Manipulation des fluides frigorigènes
- Préparation à l'habilitation électrique BR conformément à la norme NF C 18-510

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences (Émargement par demi-journée)

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > QCM relatif aux techniques mobilisées
- > Épreuve pratique (mise en situation pratique reconstituée)
- > Entretien avec le jury

> En cas de succès aux évaluations certificatives, le stagiaire acquiert le Certificat de Qualification Professionnelle **INSTALLATEUR-MAINTENEUR DE SYSTÈME DE POMPE À CHALEUR** délivré par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics

Formation inscrite au RNCP par :

Union des métiers du génie climatique, de la couverture et de la plomberie, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 39357). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 19/07/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

POURSUITE DE FORMATION

- > Les Certificats de Qualification Professionnelle visent l'insertion professionnelle immédiate via :
- > la professionnalisation d'un nouveau salarié (formation d'un nouvel arrivant au métier de l'entreprise)
- > le renforcement des compétences d'un collaborateur (adaptation des compétences des salariés aux évolutions techniques et organisationnelles de leur métier)
- > la reconnaissance des savoir-faire en interne (valorisation de l'expérience des salariés)
- > Les stagiaires ont donc vocation à intégrer directement une entreprise à l'issue de la formation. Par la suite, ils pourront se perfectionner via des stages de formation courte dans le cadre de la formation continue.